



T@mT@m / CFTC.FAE n° 476 du 18 juillet 2018

Vers un été meurtrier ? (suite)

Les événements se suivent et se ressemblent...

- **Action publique 2022 : comment faire fuiter un dossier cahotique ?**

Déjà le gouvernement a retardé de mois en mois la publication du rapport CAP 2022 visant à restructurer l'administration et le service public en vue de faire des économies à n'importe quel prix (-120 000 emplois dans l'administration).

Puis il l'a annoncé fin juillet, pour finir par avouer qu'il le garderait secret et que les annonces sortiraient « au fil de l'eau », ministère par ministère.

Pour que finalement CAP 2022 fuite partiellement dans la presse qui nous confirme les visées ultralibérales du gouvernement.

Pour cela, il existe un outil classique : **LES AGENCES**.

- **Des agences à statut privé**

- Le rapport envisage ainsi de confier à ces agences le prélèvement des impôts et le contrôle !!!
- D'en finir avec les doublons État/Collectivités territoriales (fermeture de DDI) ;
- De faire payer davantage les usagers (principe de l'utilisateur payeur) ;
- D'augmenter le temps d'enseignement des futurs enseignants.
- D'aller vers le TOUT NUMÉRIQUE, quand 15 à 20 millions de français ne le maîtrisent pas et ainsi de suite...

Pour défendre les acquis sociaux, d'aucuns se réfèrent au Conseil National de la Résistance ; la CFTC en faisait partie.

La CFTC Fonction publique ne transigera pas sur nos droits sociaux, elle était présente dans toutes les manifestations défendant le service public.

Ce gouvernement est exemplaire par son refus du dialogue social !

Le dossier CAP 2022 est l'exemple de tout ce qu'il ne faut pas faire.

SYNDICAT CHRÉTIEN NATIONAL C.F.T.C. CENTRALE FINANCES

Pile 5 - Étage 1 - Télédéc 000 - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12

☎ 01.53.18.72.88 / 01.53.18.72.97- Courriel : syndicat-cftc-centrale@syndicats.finances.gouv.fr

Pour ajouter à la confusion, pendant que l'Assemblée Nationale vitupère et exige la communication du rapport, c'est le journal « Acteur Public » qui le publie sur son site.

Ce rapport « SERVICE PUBLIC / SE RÉINVENTER POUR MIEUX SERVIR » que le gouvernement n'a pas voulu publié, est à l'État entre les mains des ministères qui doivent s'en inspirer.

